



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 86704

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation de la commune de Marvejols située dans le département de la Lozère. Cette commune connaît actuellement une situation financière particulièrement délicate. L'attribution d'une subvention exceptionnelle de l'État, au titre des communes en difficulté sur le fondement de l'article L. 2335-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), serait de nature à lui permettre de passer le cap. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position et de lui indiquer ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86704

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [11 août 2015](#), page 6071

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)